

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00982

Numéro SIREN : 498 411 602

Nom ou dénomination : 2G LOTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 05/01/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000531


**BILAN ACTIF DÉTAILLÉ**

082191 - SNC 2G Lotissement

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2019

<b>ACTIF</b>	Valeurs nettes au	Valeurs nettes au	Variation	
	31/12/21	31/12/20	en valeur	en %
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
En cours de production (biens et services)	193 219	193 219		
331000000 Produits en cours	193 219	193 219		
Créances (3)				
Autres (3)	24 228	23 304	925	3,97
445660000 Tva sur aut. biens & serv.	26		26	
445670000 Crédit Tva à report.	826	826		
4551000200 Bernard Ghanem	23 376	22 477	899	4,00
Disponibilités	132	132		
512100000 Banque n°1	132	132		
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>217 579</b>	<b>216 654</b>	<b>925</b>	<b>0,43</b>
<b>TOTAL ACTIF GÉNÉRAL</b>	<b>217 579</b>	<b>216 654</b>	<b>925</b>	<b>0,43</b>

certifié  
conformecertifié conforme  


**BILAN PASSIF DÉTAILLÉ**

082191 - SNC 2G Lotissement

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2019

<b>PASSIF</b>	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital (dont versé : 1 000 )	1 000	1 000		
1013000000 Capital.souscr.app.versé	1 000	1 000		
Réserves				
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)</b>	<b>-224</b>	<b>-2 178</b>	<b>1 955</b>	<b>89,74</b>
SITUATION NETTE	777	-1 178	1 955	165,90
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>776</b>	<b>-1 178</b>	<b>1 955</b>	<b>165,90</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISIONS</b>				
<b>TOTAL PROVISIONS</b>				
<b>DETTES (1)</b>				
Emprunts et dettes financières diverses (3)	216 032	216 981	-949	-0,44
4551000100 Giardina Wilfried	216 032	216 981	-949	-0,44
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	770	749	21	2,74
Dettes fiscales et sociales		102	-102	-100,00
4456600000 Tva sur aut. biens & serv.		102	-102	-100,00
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>216 802</b>	<b>217 833</b>	<b>-1 030</b>	<b>-0,47</b>
<b>TOTAL PASSIF GÉNÉRAL</b>	<b>217 579</b>	<b>216 654</b>	<b>925</b>	<b>0,43</b>
(1) Dont à moins d'un an	216 802	217 833		

certifié  
conforme

accusé réception




**COMPTE DE RÉSULTAT**

082191 - SNC 2G Lotissement

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPARAISON AVEC Harmonisation au 31/12/2019

	Valeur au 31/12/21	% CA	Valeur au 31/12/20	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation						
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>						
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Charges d'exploitation						
Autres achats et charges externes	562		1 872		-1 310	-69,99
6226100000 Honoraires comptabilité	512		507		5	1,00
6227000000 Frais actes et de contentieux	50		45		5	9,96
6228000000 Divers (aut. rémun. interm.)			1 320		-1 320	-100,00
Impôts, taxes et versements assimilés	281		306		-25	-8,17
6351200000 Taxe foncière	281		306		-25	-8,17
Autres charges						966,67
6580000000 Ch. div. gest. courante						966,67
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>843</b>		<b>2 178</b>		<b>-1 335</b>	<b>-61,29</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-843</b>		<b>-2 178</b>		<b>1 335</b>	<b>61,29</b>
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>						
Charges financières						
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES</b>						
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>						
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>-843</b>		<b>-2 178</b>		<b>1 335</b>	<b>61,29</b>
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	620				620	
7710000000 Pdts except. / op. de gestion	620				620	
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>620</b>				<b>620</b>	
Charges exceptionnelles						
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>620</b>				<b>620</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>620</b>				<b>620</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>843</b>		<b>2 178</b>		<b>-1 335</b>	<b>-61,29</b>
<b>Bénéfice ou Perte</b>	<b>-224</b>		<b>-2 178</b>		<b>1 955</b>	<b>89,74</b>

certifié  
conforme

certifié conforme




**IMPÔT SUR LE REVENU**  
**Bénéfices industriels et commerciaux**

Exercice ouvert le	01/01/21	Régime "simplifié d'imposition"	<input checked="" type="checkbox"/>	ou "réel normal"	<input type="checkbox"/>
et clos le	31/12/21	Option pour la comptabilité super-simplifiée	<input type="checkbox"/>	TVA	<input checked="" type="checkbox"/>
		Option pour le régime de la taxation au tonnage	<input type="checkbox"/>		

**A IDENTIFICATION**

Dénomination de l'entreprise : SNC 2G Lotissement	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise :
Adresse de l'entreprise : Vaugelas 38190 LAVAL	
Mél : procorea@orange.fr	
Téléphone :	
SIREN 498411602	Mél :

**B DIVERS**

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :

Activités exercées (souligner l'activité principale) :  
Promotion immobilière de logements

Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case)

**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)**

	Col. 1	Col. 2
<b>1 Résultat fiscal</b> Bénéfice col 1, Déficit col 2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)		224
<b>2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers</b> (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu ..... a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ..... b		
revenus nets exonérés (a-b)..... c		
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu ..... d		
<b>3 Total</b>	Total c+d .....	224
<b>4 Bénéfice imposable</b> (col. 1- col. 2) ou <b>Déficit déductible</b> (col. 2- col. 1) ..		224

**4 bis Résultat net de cession, concession ou sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés taxable au taux de 10 %**

**4 ter Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)**

- Quote-part de subvention d'équipement, d'indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et des plus-values à court terme définies à l'article 39 duodécies du CGI	e	
- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodécies du CGI	f	

**5 Plus-values**

taxées selon les règles prévues pour les particuliers ..... à court terme et à long terme exonérées ..... à long terme imposables à 12,8 % .....

à long terme différée de 2 ans (art 39 quinquies 1-1 du CGI) ..... dont plus-values à long terme exonérées (Art. 151 septies A du CGI) ..... dont plus-value à court terme exonérée (Art. 151 septies, 151 septies A et 238 quinquies) 5 ter .....

**6 Exonérations, Abattements et crédits d'impôt**

Entreprise nouvelle art 44 sexies  ZRR art. 44 quinquies  Zone franche d'activité art.44 quaterdecies  Autres dispositifs 6

ZFU TE art.44 octies A  Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies  Jeune entreprise innovante (JET) art. 44 sexies A

Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies  Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies

Exonération ou abattement pratiqué 7 → sur les plus-values imposables à 12,8 % ..... sur le bénéfice professionnel .....

Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W)

**7 dont BIC non professionnels (2031 Bis-SD) 8 a- BÉNÉFICE b- DÉFICIT**

**- Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G)**

PV à court terme, subventions d'équipement et indemnités d'assurance pour perte d'un élément d'actif (Art. 39 duodécies) ..... Moins-values à court terme (Art. 39 duodécies) .....

- Plus-values PV nettes à long terme imposable à 12,8 % .....  
- Exonération ou abattement pratique (art. 44 sexies et suivants) 9 → sur le bénéfice non professionnel .....

**8 Régime des sociétés de personnes 10**

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés .....

**9 Comptabilité Informatisée**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA CONNECT

*cehlie  
informe*

*cehlie  
compt*

*[Signature]*

**ATTENTION :** toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

CGA/OMGA	Viseur ou certificateur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et coordonnées du CGA/OMGA		Nom et coordonnées du viseur ou du certificateur conventionné	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou du viseur conventionné ou du certificateur conventionné		Identité du déclarant :	
AGC ISERE CEC 122 Rue du rocher de Lorzier CS-20032 38346 MOIRANS CEDEX 0476206870		Lieu <b>LAVAL</b>	Date : <b>02/05/22</b>
		Qualité et nom du déclarant : <b>Gérant</b>	
		Signature : <b>GHANEM BERNARD</b>	
ECF	prestataire :		

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

**OUPS.GOUV.FR**  
Vous avez des idées ?

*certifié conforme*

*certifié conforme*

**D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)**

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).  
(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance, n° fiscal (facultatif pour les personnes physiques) ou SIREN, qualité des associés et personnes physiques ou morales ①	Associé ayant la qualité de gérant	BIC "B" ou BIC non professionnels "M" ②	Quote-part du bénéfice ou du déficit ③ à prendre en considération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuellement, à l'impôt sur les sociétés	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
MR GHANEM BERNARD 22/02/1977 AVIGNON STE COLOMBE 84410 B	<input checked="" type="checkbox"/>	B	-112	
MR GIARDINA WILFRIED 08/09/1976 ST MARTIN D HERES 291 CHEMIN	<input checked="" type="checkbox"/>	B	-112	

Sociétés en commandite simple ④ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année **2021**

**E RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX**

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ① elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice: 3000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

① Les autres entreprises doivent utiliser le cas échéant le relevé de frais généraux n° 2067 - SD

Montant des : {  
- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).  
- Frais de réception y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

Exercice

**F DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**G CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques - vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)
	(*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.

**PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT**

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre au formulaire 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ①

① Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt

**H BIC NON PROFESSIONNELS**

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit
Locations meublées non professionnelle soumises aux contributions sociales par les organismes de sécurité sociale		
Autres locations meublées non professionnelles		
Location - gérance		
Membre non professionnel de copropriété de cheval de course ou d'étalon		
Autres BIC non professionnels		
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b

*certificat conforme*

*certificat conforme*

*[Signature]*

1

**BILAN - SIMPLIFIÉ**

DGFIP N° 2033 A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A du code général des impôts)



N°15948\*04

Désignation de l'entreprise		SNC 2G Lotissement			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		Vaugelas	38190	LAVAL			
SIRET		4 9 8 4 1 1 6 0 2 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le			
				3 1 1 2 2 0 2 1			
<b>ACTIF</b>				Brut		Amortissements-Provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028		030		
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	<b>Total I (5)</b>		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	193 219	052	193 219
		Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070	
		Autres* (3)		072	24 228	074	24 228
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	132	086	132	
	Charges constatées d'avance*		092		094		
	<b>Total II</b>		096	217 579	098	217 579	
	<b>Total général (I + II)</b>		110	217 579	112	217 579	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET			
				1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		1 000	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves ( dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131 )			132			
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136		-224	
	Provisions réglementées			140			
	<b>Total I</b>			142		776	
	Provisions pour risques et charges			154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		770	
	Autres dettes ( dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 )			172	216 032	216 032	
	Produits constatés d'avance			174			
<b>Total III</b>			176		216 802		
<b>Total général (I + II + III)</b>			180		217 579		
RENVUIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	23 376	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

*certifié conforme*

*certifié conforme*

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SNC 2G Lotissement**

Néant  \*

		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le									
<b>A- RÉSULTAT COMPTABLE</b>				<input type="checkbox"/>	3	1	1	2	2	0	2	1		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209								210		
	Production vendue	{	bicns	dont export et livraisons intracommunautaires	215								214	
			services *		217								218	
			Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)											222
	Production immobilisée*											224		
	Subventions d'exploitation reçues											226		
	Autres produits											230		
<b>Total des produits d'exploitation hors TVA (I)</b>												232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)											234		
	Variation de stocks (marchandises)*											236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)											238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *											240		
	Autres charges externes* : ( dont crédit-bail : - mobilier : ..... - immobilier : ..... )											242	562	
	Impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe professionnelle CFE et CVAE * )				243								244	281
	Rémunérations du personnel*												250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252	
	Dotations aux amortissements*												254	
	Dotations aux provisions												256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259								262	
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260										
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>												264	843	
<b>1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>												270	-843	
<b>Produits financiers (III)</b>				280	<b>Charges financières (V)</b>				294					
<b>Produits exceptionnels (IV)</b>												290	620	
<b>Charges exceptionnelles (VI)</b>	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 21 <sup>er</sup> octies)		347								300		
		dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348										
<b>Impôt sur les bénéfices* (VII)</b>												306		
<b>2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)</b>												310	-224	
<b>B- RÉSULTAT FISCAL</b>				Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314				224	
Rémintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*											316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles											318		
	Provisions non déductibles*											322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)											324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248							330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249								251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											999		
<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>												997		
Dédutions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987								342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989										
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138										
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344										
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993										
	BUD (44 sexdecies)	992												
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346								350	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)			655									
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643										
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645										
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647										
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648										
Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)				641										
Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)				990										
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)			649											
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354				224			
Dont	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356										
	Déficits antérieurs reportables : *											360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	372				224			

\*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

*ce chiffre conforme*

*ce chiffre conforme*

**3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SNC 2G Lotissement				Néant <input checked="" type="checkbox"/>					
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>		<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>			
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>			
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR		(Si ce cadre est inutilisé, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5					
		6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
①	②	③	④	⑤		19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>			579	Régularisations	590	583	594	595			
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>			

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

*certifié conforme*

*certifié conforme*

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC 2G Lotissement

Néant

**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>	

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

**II DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

**III DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	128
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

*ceh ké anforme*

*certificat complet*

*[Signatures]*

5

## DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2022

Désignation de l'entreprise : SNC 2G Lotissement		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : .....01/01/2021.....		et clos le : .....31/12/2021.....	
		Durée en nombre de mois 12	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
		<b>TOTAL 1</b> 106	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
		<b>TOTAL 2</b> 144	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
		<b>TOTAL 3</b> 152	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		<b>(Total 1 + Total 2 - Total 3)</b> 137	
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		160	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

certifié  
conforme

certifié  
conforme

6

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2022



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG)

(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

SIREN 4 9 8 4 1 1 6 0 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC 2G Lotissement

ADRESSE (voie) Vaugelas

CODE POSTAL 38190 VILLE LAVAL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  MR Nom patronymique GHANEM Prénom(s) BERNARD  
 Nom marital  % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 50,00  
 Naissance : Date 22/02/1977 N° Département 84 Commune AVIGNON Pays France  
 Adresse : N°  Voie STE COLOMBE  
 Code Postal 84410 Commune BEDOIN Pays France

Titre (2)  MR Nom patronymique GIARDINA Prénom(s) WILFRIED  
 Nom marital  % de détention 50,0000 Nb de parts ou actions 50,00  
 Naissance : Date 08/09/1976 N° Département 38 Commune ST MARTIN D HERES Pays France  
 Adresse : N° 291 Voie CHEMIN DES COMBES  
 Code Postal 38330 Commune SAINT-ISMIER Pays France

Copyright Groupe INA (2024) ISALUMFLIA

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

\* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

*certifié conforme*

*certifié conforme*

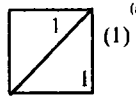
*[Signature]*  
45/48

7

# FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CGI)



Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

SIREN 498411602

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC 2G Lotissement

ADRESSE (voie) Vaugelas

CODE POSTAL 38190 VILLE LAVAL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

Copyright Groupe SA (2021) INALUMPIA

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

*Annexes conformes*

*Certificat conforme*

*usage prévu certifié conforme*